AUTRES ÉVÉNEMENTS- AUTRES ÉVÉNEMENTS

MIS À JOUR LE 16/03/2026

Appel à candidatures en vue du renouvellement du Conseil scientifique de l'ANSM – Mandat 2023 - 2026

Du 27 mars 2023 au 31 mai 2023

Le mandat de l'actuel Conseil scientifique arrivant à échéance en septembre 2023, l'ANSM lance un appel à candidatures pour un mandat de 3 ans de 2023 à 2026.

Actualisation du 21 septembre 2023

Les nouveaux membres de notre conseil scientifique (mandat 2023-2026) viennent d'être nommés par arrêté du ministre de la santé et de la prévention pour une durée de trois ans renouvelable.

- Consultez la liste des membres ici

Le président du conseil scientifique sera élu parmi les membres lors de la première séance du conseil, programmée pour le mois de novembre. Sa nomination interviendra dans la foulée sur arrêté du ministre chargé la santé.

Consultez l'appel à candidature pour le mandat 2023-2026

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 31 mai 2023

Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae comportant une liste de titres et travaux, devront être envoyées **par messagerie électronique, à l'adresse suivante** : candidatures.CS@ansm.sante.fr

Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception et d'une information sur les suites qui lui seront données.



PUBLIÉ LE 27/03/2023 - MIS À JOUR LE 09/06/2023

L'ANSM lance un appel à candidatures pour renouveler son Conseil scientifique

VIE DE L'AGENCE - INSTANCES